

# Info Cultures maraîchères

## 25/2018

5 septembre 2018

Prochaine édition le 12.09.2018

### Table des matières

Première apparition du souchet comestible: vigilance requise en automne également!	1
Conseils importants concernant la désinfection des serres	2
Nouvelles attaques de la punaise marbrée sur les légumes fruits	2
Bulletin PV Cultures maraîchères	2

### Première apparition du souchet comestible: vigilance requise en automne également!

*Il vaut la peine, en automne également, de garder un œil attentif sur les adventices problématiques. Ainsi, plus on découvrira précocement la présence d'une plante de souchet comestible, plus il sera facile de l'éliminer. Si l'on attend la saison suivante pour agir, les bulbilles qui se seront formées durant la fin de l'année en cours auront déjà été dispersées et la lutte n'en sera que plus difficile et coûteuse.*



Fig. 1: La première occurrence d'un souchet comestible sur une parcelle indemne jusque-là... (photo: René Total, Agroscope).

Si l'on découvre une plante isolée de *Cyperus esculentus* (fig. 1), il faut la déterrer avec sa motte, en englobant racines et stolons, et mettre le tout aux déchets à incinérer. Il est surtout important que toutes les bulbilles, -mères et -filles, soient éliminées avec la plante. C'est la méthode de lutte la plus efficace, en particulier en cette période de fin de saison, si l'on est en présence de plantes isolées de souchet. Il importe aussi de marquer l'emplacement avec un piquet ou de le localiser à l'aide du GPS, afin qu'on puisse le retrouver et le surveiller.

Il est aussi recommandé de parcourir toute la surface de la parcelle et des champs voisins afin de s'assurer qu'il s'agit réellement d'une plante isolée et non d'un foyer d'infestation.

Au cours des années suivantes également, la parcelle concernée et les champs voisins doivent impérativement être surveillés de près. Les bulbilles de souchet peuvent encore germer après cinq ans de repos! Informez également votre office technique. Il vous apportera l'appui nécessaire à une lutte efficace.

**À retenir:** en automne aussi, il faut garder un œil attentif sur les adventices bien visibles, les identifier, marquer leur emplacement, et les éliminer si cela semble encore sensé et praticable!

Par la suite, on aura davantage de temps durant les mois d'hiver pour s'informer sur le sujet des adventices problématiques et pour planifier des futures mesures de lutte sur le long terme.

**René Total (Agroscope)**

rene.total@agroscope.admin.ch

## Conseils importants concernant la désinfection des serres

Vous trouverez, en annexe au présent bulletin, la fiche technique «Mesures prophylactiques et désinfection des serres» mise à jour. Elle vous donnera des conseils importants concernant, par exemple, les mesures à prendre en ce moment lors d'un changement de culture.

Photo 1 (à dr.): Il est important de procéder, du mieux qu'il est possible, à la désinfection des éléments de structure de la serre (photo C. Sauer, Agroscope).



## Nouvelles attaques de la punaise marbrée sur les légumes fruits

Dans les cultures que nous surveillons, nous avons d'abord trouvé au début juillet des nymphes de la punaise marbrée (*Halyomorpha halys*). Lors du contrôle opéré lundi, nous avons de nouveau constaté la présence de jeunes nymphes dans une culture. Il est possible qu'elles témoignent de l'occurrence d'une seconde génération de ce ravageur. On peut donc s'attendre à trouver dès maintenant plus de punaises marbrées et de dégâts aux cultures dans les zones bien colonisées.



Photo 2: Nympe de 2<sup>ème</sup> stade de la punaise marbrée. Les autres individus de la même ponte étaient encore groupés à proximité des œufs éclos (photo du 3.9.2018 par C. Sauer, Agroscope).



Photo 3: Ces petites traces de piqûres sur une feuille de concombre indiquent la présence éventuelle de punaises dans la culture (photo C. Sauer, Agroscope).

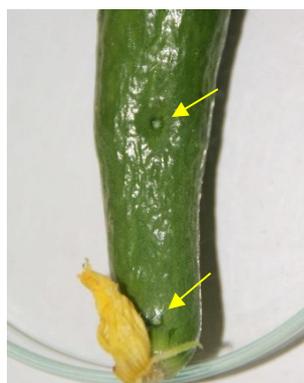


Photo 4: De telles piqûres de nutrition (flèche) sont vraisemblablement l'œuvre de la punaise marbrée (photo: C. Sauer, Agroscope).



Photo 5: Adulte de la punaise marbrée découvert à quelques mètres du point d'observation des jeunes nymphes (photo: C. Sauer, Agroscope).

## Bulletin PV Cultures maraîchères



Photo 6: Vérifiez maintenant la présence d'attaques de limaces en bordure des champs et dans les parcelles problématiques. Tôt le matin, d'importantes populations de ces ravageurs (*Arion spp./Deroceas. reticulatum*) s'y déplacent (photo: C. Sauer, Agroscope).



Photo 7: Les chenilles de noctuelles (Noctuidae) poursuivent leurs ravages, p.ex. sur choux, salades et épinards. Contrôlez les cultures et faites un traitement si nécessaire (photo: C. Sauer, Agroscope).



Photo 8: Les cultures d'asperges sont infestées en ce moment d'importantes populations de criocères à douze points (*Crioceris duodecimpunctata*) (photo: F. Gfeller, Agroscope). Il est recommandé de contrôler les cultures.



Photo 9: Le champignon *Stemphylium* (*S. botryosum*) développe maintenant son duvet de conidies typique sur les pousses d'asperges en voie de flétrissement. Le danger d'infection est en augmentation (photo: C. Sauer, Agroscope).



Photo 10: Deux individus juvéniles du puceron de la laitue et un ailé sur une feuille de salade (photo: H.U. Höpli, Agroscope).

### Salades : un nouveau vol de colonisation des cultures par le puceron de la laitue est en cours

Dans certaines régions, on a observé les premiers individus ailés du puceron de la laitue (*Nasonovia ribisnigri*) ou constaté déjà une forte attaque. Il est recommandé de contrôler les cultures.

Pour utiliser au mieux le potentiel des prédateurs et parasitoïdes spontanés, on utilisera, au cours de la première moitié de la culture, des produits ménageant les auxiliaires, tels azadirachtine A (divers produits, délai d'attente 1 semaine) ou pymétrozine (Plenum WG ; délai d'attente 1 semaine). Durant la phase de forte croissance des plantes et jusqu'à la pommeison, on obtiendra une meilleure protection avec des substances à action systémique : spirotétramate (Movento SC ; délai d'attente 2 semaines), ou l'un des néonicotinoïdes suivants : acétamipride (divers produits ; délai d'attente 2 semaines), thiaclopride (Biscaya ; délai d'attente 2 semaines) ou thiaméthoxame (Actara ; délai d'attente 1 semaine). Les présentes indications concernent les laitues pommées et non pommées de plein champ.



Photo 11: Sur la manchette des salades, on observe maintenant l'apparition de taches annulaires brunes occasionnées par le pathogène *Microdochium panattonianum*, dénommé aussi précédemment *Marssonina panattoniana* (photo: C. Sauer, Agroscope).

### La maladie des taches annulaires et le mildiou font maintenant leur apparition sur les salades

Les hausses d'hygrométrie augmentent rapidement le risque de développement de maladies foliaires sur salades.

Pour lutter contre la maladie des taches annulaires (*Microdochium / Marssonina*) dans les cultures de **salades pommées**, on peut utiliser la substance active difénoconazole (divers produits, délai d'attente 3 semaines).

Contre le mildiou (*Bremia lactucae*), il est recommandé d'utiliser, dans les cultures en phase de développement rapide, un fongicide combiné tel Ridomil Gold (qui comprend la substance active mancozèbe et le composant systémique métalaxyl-M), autorisé sur **salades (Asteraceae)** avec un délai d'attente de 3 semaines. Sont également autorisées avec un délai d'attente de 3 semaines les préparations combinées contenant la substance active systémique phoséthyle d'aluminium, qui renforce les défenses des plantes, ainsi que la substance active translaminare fénamidon (Verita), ou la substance active systémique propamocarbe (Previcur Energy). Sont autorisés pour un traitement fongicide supplémentaire de couverture contre le mildiou sur salades lato sensu (Asteraceae), les fongicides combinés basés sur les substances propamocarbe et fénamidon (Arkaban et Consento, les deux ayant un délai d'attente de 2 semaines) ainsi que le produit à un seul composant Revus (substance active mandipropamide), avec un délai d'attente d'une semaine.

En choisissant le produit, il faut tenir compte du fait que certains fongicides sont autorisés exclusivement sur laitue(s) pommée(s), et pas sur d'autres types de salades au sens plus large (cf. Astéracées).



Photo 12: Taches pourpres et rouille sur une feuille de poireau (photo: D. Bachmann, Fachstelle Gemüse, Strickhof).

### Taches pourpres et rouille sur les poireaux

Les taches pourpres (causées par *Alternaria porri*) et la rouille (*Puccinia allii*) progressent en ce moment sur les poireaux. Contrôlez les cultures et faites un traitement si nécessaire.

Pour lutter contre les taches pourpres sur poireaux, on peut utiliser, avec un délai d'attente de 2 semaines, la substance active azoxystrobine (divers produits) ou la préparation combinée hydrochlorure de propamocarbe + fénamidon (Arkaban, Consento). Sont aussi autorisés le difénoconazole (divers produits) et les préparations combinées azoxystrobine + difénoconazole (Priori Top), tébuconazole + fluopyrame (Moon Experience) et tébuconazole + trifloxystrobine (Nativo), avec un délai d'attente de 3 semaines.

Est autorisé pour la lutte contre la rouille sur poireau, avec un délai d'attente de 2 semaines, Trifloxystrobine (Flint). Les substances actives difénoconazole (divers produits) et les combinés azoxystrobine + difénoconazole (Priori Top); Tébuconazole + Fluopyram (Moon Experience) ainsi que tébuconazole + Trifloxystrobine (Nativo) sont autorisés avec un délai d'attente de 3 semaines.



Photo 13: Plante de céleri-pomme atteinte de septoriose (*Septoria apiicola*) (photo: C. Sauer, Agroscope).

### Fortes augmentations locales des taches foliaires causées par *Septoria* sur les céleris pommes

On constate de plus en plus de foyers d'attaques du champignon *Septoria* causant des taches foliaires dans les cultures de céleris pommes. Il est recommandé de contrôler les cultures.

Sont autorisés pour la lutte contre les taches foliaires à *Septoria* sur céleri-pomme et céleri branche : les fongicides de contact : cuivre, cuivre sous formes d'hydroxyde, d'oxychlorure et d'oxysulfate (divers produits), folpet + cuivre (divers produits) et mancozèbe (divers produits) avec un délai d'attente de 3 semaines. Sont également autorisés les strobilurines azoxystrobine (divers produits, avec un délai d'attente de 2 semaines) et trifloxystrobine (Flint, Tega ; céleri-pomme : avec un délai d'attente de 2 semaines ; céleri branche : avec un délai d'attente de 1 semaine), ainsi que l'inhibiteur de la synthèse des stéroïdes difénoconazole (divers produits, avec un délai d'attente de 2 semaines). On peut aussi utiliser la combinaison des substances actives Azoxystrobine + Difénoconazole (Priori Top, délai d'attente 2 semaines) sur céleris pommes ou branches contre la septoriose. Est de plus autorisés sur céleri-pomme, avec un délai d'attente de 3 semaines, chlorothalonil (divers produits).



Photo 14: Dégâts causés par les piqûres de nutrition du tétranyque tisserand sur des plantules d'épinard (photo: C. Sauer, Agroscope).

### Suite à la sécheresse estivale, les tétranyques attaquent les épinards d'automne!

On a observé, sur une culture d'épinards, de petites taches claires ponctiformes sur le feuillage, accompagnées de déformations et de rabougrissement. La croissance de la culture concernée avait pris du retard. La suspicion d'une attaque de thrips n'a pas été confirmée, mais en revanche, on a constaté la présence de tétranyques (*Tetranychus urticae*) à la face inférieure des feuilles. Sont autorisés pour la lutte contre les tétranyques sur épinards, avec un délai d'attente de 3 jours: pyrèthrine (Alaxon Gold, Deril, Sanoplant Bio-Spritzmittel); huile de sésame raffinée + pyrèthrine (Pyrethrum FS, Parexan N, Sepal). Concernant les préparations de « savons » à base d'acides gras et sels de potassium (p.ex. Siva 50) le délai d'attente est 1 semaine. Sont aussi autorisés les acides gras BIOHOP DeIMON, Natural et Neudosan Neu.

Toutes les données sont fournies sans garantie. Pour l'utilisation de produits phytosanitaires, respecter les consignes d'application, les charges et les délais d'attente. De nombreuses indications et charges sont révisées dans le cadre du réexamen des produits phytosanitaires autorisés. Il est recommandé de consulter DATaphyto ou la banque de données de l'OFAG avant toute utilisation. Pour consulter les résultats du réexamen ciblé, voir : <https://www.blw.admin.ch/blw/fr/home/nachhaltige-produktion/pflanzenschutz/pflanzenschutzmittel/zugelassene-pflanzenschutzmittel.html> .

## Mentions légales

Données, Informations :	Daniel Bachmann & Christof Gubler, Strickhof, Winterthur (ZH) Lutz Collet & Emilie Fragnière, Grangeneuve, Posieux (FR) Patrick Joller & Michael Mannale, Arenenberg, Salenstein (TG) Martin Keller, Beratungsring Gemüse, Ins (BE) Eva Körbitz & Daniela Marschall, Landwirtschaftliches Zentrum, Salez (SG) Suzanne Schnieper & Christian Wohler, Liebegg, Gränichen (AG), Martina Keller, Jürgen Krauss, Matthias Lutz & René Total, Agroscope
Éditeur :	Agroscope
Auteurs :	Cornelia Sauer, Matthias Lutz, Serge Fischer, Lucia Albertoni, Mauro Jermini (Agroscope) und Martin Koller (FiBL)
Coopération :	Kant. Fachstellen und Forschungsinstitut für biologischen Landbau (FiBL)
Adaptation française :	Serge Fischer, Christian Linder (Agroscope)
Copyright :	Agroscope, Müller-Thurgau-Strasse 29, 8820 Wädenswil <a href="http://www.agroscope.ch">www.agroscope.ch</a>
Changements d'adresse, Commandes :	Cornelia Sauer, Agroscope <a href="mailto:cornelia.sauer@agroscope.admin.ch">cornelia.sauer@agroscope.admin.ch</a>

# Mesures prophylactiques et désinfection des serres

Auteurs: Céline Gilli<sup>1</sup>, Markus Bünter<sup>1</sup>, Santiago Schaerer<sup>1</sup>, Vincent Günther<sup>2</sup>, Julie Ristord<sup>3</sup>, Lutz Collet<sup>4</sup>.

<sup>1</sup>Agroscope

<sup>2</sup>Office d'arboriculture et cultures maraîchères, Case postale 437, 1950 Sion (Châteauneuf)

<sup>3</sup>Office Technique Maraîcher, Avenue de Marcelin 29, 1110 Morges

<sup>4</sup>Grangeneuve, Institut Agricole de l'Etat de Fribourg, Route de Grangeneuve 31, 1725 Posieux

**Août 2018**

## Introduction

Les serres sont un milieu confiné dans lequel les organismes nuisibles (bactéries, phytoplasmes, virus, viroïdes, champignons, nématodes et ravageurs) peuvent se disséminer rapidement. Pour limiter l'introduction et le développement de ces organismes, des mesures prophylactiques doivent être mises en place avant et tout au long de la culture. Aucune méthode de contrôle direct efficace n'existe contre certains de ces organismes nuisibles. C'est pourquoi ces mesures prophylactiques sont très importantes pour se prémunir contre leur propagation, d'autant plus s'il s'agit d'organismes de quarantaine. En effet, leur mode de transmission ainsi que leur mode de conservation peuvent varier de l'un à l'autre et par conséquent les mesures à prendre doivent être adaptées, et renforcées si un organisme nuisible est déclaré. A la fin de la culture, l'élimination des plantes (compostage ou incinération), le nettoyage et la désinfection des serres et des équipements doivent être raisonnés en fonction des problèmes phytosanitaires rencontrés durant la culture.

Les mesures d'hygiène font donc partie intégrante de la prophylaxie. Elles concourent à limiter les risques et éventuellement les interventions phytosanitaires.

## Mesures préventives: aucun organisme nuisible n'a encore été observé dans la culture

Elles doivent être mises en place dès le début de la culture.

**Utiliser** du matériel sain (plants et semences), muni d'un passeport phytosanitaire (ce dernier doit être conservé au minimum 3 ans) et l'introduire dans une serre propre et préalablement désinfectée (voir chapitre: Changement de culture: pas de problème particulier pendant la culture).

**Instruire**, à l'aide de photos ou de posters, le personnel sur les principaux bio-agresseurs afin qu'il puisse repérer les premiers symptômes.

**Surveiller** les cultures périodiquement afin de détecter tout symptôme suspect. Consulter les documents de conseils comme les Infos Cultures Maraîchères. Si nécessaire faire appel à un expert (conseillers des offices maraîchers cantonaux ou indépendants) pour un diagnostic des plantes. Le dépistage précoce des organismes nuisibles est essentiel

pour restreindre leur dissémination. Si un organisme de quarantaine est suspecté, il doit être annoncé au service phytosanitaire cantonal (SPC). Si l'échantillon suspect est positif, le SPC informe le Service Phytosanitaire Fédéral (SPF).

**Placer** un pédiluve fonctionnel (fig. 1) à l'entrée de chaque serre ou compartiment. Il doit contenir une lame d'eau suffisante et un produit désinfectant efficace (voir encadré). Il doit être régulièrement nettoyé pour maintenir l'activité désinfectante du produit et la solution doit être renouvelée régulièrement selon les recommandations du mode d'emploi. Le pédiluve doit toujours rester humide. Si des dépôts organiques (terre, débris de végétaux, etc.) salissent le pédiluve, il doit être nettoyé et la solution renouvelée.



Figure 1. Pédiluve fonctionnel, placé à l'entrée de la serre. La solution doit être changée régulièrement.

**Affecter** les travailleurs à des zones définies de la serre et identifier le matériel (outils, caisses, etc.) qui appartient à ces zones, afin de limiter les risques de transmission des organismes nuisibles d'une zone à l'autre.

**Désinfecter** régulièrement mains et outils pendant le travail dans la culture (entre chaque plante ou au changement de ligne): prévoir un flacon de désinfectant pour les mains et les outils à chaque entrée de serre et/ou d'unité (fig. 2a, 2c). Pour les outils, le plus pratique est d'utiliser un jeu et d'en laisser tremper un ou plusieurs pendant qu'un autre est employé. Au minimum une désinfection des mains et des outils est nécessaire à chaque entrée et sortie d'unité de culture.



Figure 2. a) produit désinfectant pour les mains et les outils b) visiteur correctement équipé c) outils affectés à chaque ligne (Photo : C. Gilli)

**Se laver et se désinfecter** régulièrement les mains: elles doivent être lavées avant le début du travail, avant et après les pauses. Lors des travaux d'entretien des cultures, il est recommandé de les laver après avoir été en contact avec des salissures (terreau, déchets, etc.). Le port de gants ne remplace pas le lavage des mains !

**Laver** régulièrement les vêtements de travail (au moins une fois par semaine) à 60°C au minimum: les vêtements salis deviennent eux-mêmes des vecteurs de contamination et peuvent transporter de nombreux micro-organismes.

**Empêcher** les animaux de compagnie (chiens, chats), vecteurs potentiels d'organismes nuisibles, de circuler dans les zones de culture.

**Contrôler** l'accès aux cultures. Aucune personne non autorisée ne doit entrer dans les serres. Si possible fermer les portes des serres. Lors de visites, des mesures de prévention doivent être prises (gants, combinaisons propres et sur-chaussures à usage unique) (fig. 2b, 3).

**Maintenir** les abords des cultures propres et désherbés.

**Eviter** le prêt de matériel et de machines entre exploitations. Le cas échéant, ils doivent être désinfectés. Les centres d'importation et de tri peuvent également être des sources d'infestation, notamment pour les ravageurs (par exemple *Tuta absoluta*).



Figure 3. Désinfection des mains et des chaussures avant l'entrée dans l'exploitation. Port de la blouse, de gants et de sur-chaussure. (Photo : C. Gilli)

### Renforcement des mesures prophylactiques: des symptômes suspects ont été observés dans la culture.

Si la présence d'un organisme de quarantaine est soupçonnée ou avérée, contacter immédiatement le service phytosanitaire cantonal. L'annonce est obligatoire.

**Faire confirmer** le diagnostic par un spécialiste ou par un laboratoire, par exemple de l'office cantonal maraîcher ou du service phytosanitaire cantonal.

Les mesures ci-dessous doivent être prises dès la suspicion des symptômes et au minimum jusqu'au résultat du diagnostic.

**Instruire le personnel** sur l'organisme nuisible (bactérie, phytoplasme, virus, viroïdes, champignon, nématode et ravageur) et sur son mode de transmission.

**Marquer** la zone infectée.

Si un organisme nuisible est identifié pour lequel de bonnes possibilités de contrôle existent (comme par exemple *Botrytis*, *Phytophthora*, etc.), il convient de les utiliser avant l'arrachage des plantes.

Jusqu'à la confirmation du diagnostic, intervenir le moins possible dans la culture et prendre les précautions suivantes:

**Restreindre le plus possible l'accès à la zone infectée** et travailler cette zone en dernier, toujours dans le même sens. Seules les personnes devant travailler dans la serre sont autorisées à y entrer.

**Réserver** du matériel spécifiquement pour les zones infectées. Il faut attribuer des vêtements et du matériel (sécateurs, caisses de récolte, chariots etc.) à la zone contaminée et ne pas les employer ailleurs. Cela concerne tout particulièrement les outils qui sont en contact avec les plantes (couteaux pour effeuiller les tomates, sécateurs pour les récoltes de roses, etc.).

**Éliminer tout déchet de culture:** les restes d'effeuillages et autres déchets végétaux, tout particulièrement les fruits, peuvent être des sources importantes de maintien des bio-agresseurs dans la culture. Il est conseillé de les évacuer et de les éliminer le plus rapidement possible par incinération en accord avec le responsable de l'usine d'incinération.

**Signaler sur la porte d'entrée la présence d'une infection et y interdire l'accès.**

**Arracher** les plantes infectées, selon les résultats du laboratoire et les recommandations ou directives du service phytosanitaire cantonal. Les plantes présentant des symptômes, ainsi qu'une zone tampon d'une vingtaine de plantes de part et d'autre de cette zone, doivent être arrachées. Les plantes doivent être mises dans des sacs en plastique à l'endroit de l'arrachage et ensuite être sorties de la serre. Les plantes doivent être incinérées.

### Changement de culture: pas de problème particulier rencontré pendant la culture.

Le type de nettoyage et de désinfection à effectuer doit être raisonné au cas par cas en fonction des organismes nuisibles rencontrés sur la culture.

Selon le système de culture (sur substrat ou en pleine terre), certaines étapes du nettoyage et de la désinfection pourront être omises.

**Nettoyer: le nettoyage de base peut être fait à l'eau chaude et avec un détergeant.**

En fin de culture, il est nécessaire d'établir un état sanitaire pour cibler les traitements phytosanitaires à appliquer avant l'arrachage afin de limiter la dissémination des ravageurs, comme par exemple les aleurodes, les punaises et les acariens. Pour améliorer l'efficacité de ces traitements, il est pertinent de diminuer la masse foliaire en provoquant un léger flétrissement des plantes (24 h avant l'application couper les tiges ou stopper les irrigations en culture sur substrat). Ces traitements sont réalisés après la dernière récolte. Si l'on envisage une lutte biologique sur la culture suivante, les produits utilisés devront être peu rémanents.

Quelques jours après les derniers traitements, la culture peut être arrachée et compostée ou éliminée: retirer de la serre l'ensemble des plantes, des déchets végétaux et matériaux (ficelles de palissage, pains de cultures, pots, etc.). Les abords des serres doivent être nettoyés et désherbés pour éliminer les adventices, réservoirs potentiels d'organismes nuisibles.

Une fois la serre vide, il est nécessaire de réaliser un bon nettoyage des structures (parois et toit) à l'eau, si possible chaude, avec un jet sous pression. En effet, de nombreux désinfectants sont inactivés par la matière organique. L'eau de lavage devrait contenir un savon doux ou un détergent commercial non moussant. Il est également important d'éliminer les dépôts de sel, car ils peuvent protéger les micro-organismes du désinfectant. Un nettoyant à base d'acide sera nécessaire pour éliminer les dépôts de sel. La désinfection des

serres doit être une occasion pour nettoyer les différents locaux de l'entreprise. En culture sur substrat, les supports de culture (chenaux, tables) doivent également être nettoyés.

**Vider et nettoyer les bacs de drainage** (cultures sur substrat).

**Nettoyer et désinfecter les systèmes d'irrigation** notamment en cas de recyclage de la solution nutritive. Nettoyer les filtres, purger et détartrer à l'acide le réseau de goutteurs. Puis injecter une solution désinfectante. Finalement, rincer l'ensemble du réseau à l'eau claire. Parmi les différentes méthodes, on citera ici celle proposée par le Ctifl dans la publication « Gestion des effluents des cultures légumières sur substrat »:

**Attention, l'acide nitrique et l'eau de javel ne doivent jamais être en contact. Le mélange est explosif !**

1. Préparer une solution d'acide nitrique de manière à obtenir un pH de 2,0-2,2 aux goutteurs, soit une solution à 1,8-2%.
2. Faire passer 0,5 litre par goutteur et laisser agir 24 h au minimum. Rincer rapidement la pompe d'injection.
3. Rincer à l'eau claire, laisser passer environ 1 litre par goutteur. Purger les bouts de rampe. Pour vérifier si le rinçage a été efficace, mesurer le pH au goutteur. Il doit être identique à celui de l'eau claire.
4. Préparer une solution d'eau de javel à 40 mg/litre de chlore actif. L'idéal est de mesurer le chlore actif en sortie de goutteur, il doit être entre 2 et 3 ppm. Pour cela des bandelettes de test peuvent être utilisées.
5. Faire passer 0,5 litre par goutteur et laisser agir 24 h au minimum.
6. Bien rincer à l'eau claire à raison de 3 litres par goutteur, puis purger les bouts de rampe.

En système fermé, avec recyclage de la solution nutritive, la désinfection de l'ensemble du réseau et de la station de fertilisation est difficile à réaliser. Il faudra faire au mieux selon le protocole ci-dessus. La mise en place de différents secteurs d'irrigation, pouvant être traités séparément est à réfléchir lors de la construction ou de la rénovation de la serre.

En culture sur substrat, **enlever** le paillage. Le nouveau devra être installé en prenant soin de ne pas le salir avec de la terre. Pour cela, il faut le mettre en place sur un sol sec et propre, avoir recours si possible à deux équipes (une qui reste sur le sol nu, l'autre qui reste sur le paillage), s'assurer que les lés se recouvrent suffisamment pour éviter toute mise à jour du sol pendant la culture, éviter de le salir.

#### Désinfecter le sol

Dans les serres où les végétaux sont cultivés en pleine terre, le sol peut héberger différents organismes nuisibles. La désinfection du sol a pour but d'éliminer les adventices, les pathogènes telluriques et les nématodes. Elle peut être faite en surface ou plus en profondeur.

En Suisse, seul le dazomet contenu dans différentes spécialités commerciales est homologué comme désinfectant. Les autorisations sont différenciées selon les cultures et selon les problèmes phytosanitaires à combattre. Pour les connaître en détail, il faut se référer à l'index des produits phytosanitaires (<https://www.psm.admin.ch/fr/wirkstoffe/451>). Dans tous les cas, le produit est appliqué sur sol nu. Entre le traitement au

Dazomet et l'installation de la nouvelle culture, il faut respecter un délai qui varie de 10 à 40 jours selon l'humidité et la température. Des informations détaillées se trouvent dans le mode d'emploi des produits.

La désinfection à la vapeur est une alternative à la désinfection chimique. Pour plus d'informations, consulter la fiche technique « la désinfection du sol à la vapeur » N° 34/2016, éditée par Agroscope.

La nécessité d'une désinfection du sol est souvent sujette à discussion. Elle pourrait s'avérer inutile lorsqu'un équilibre pathogènes-antagonistes est bien établi, notamment dans le cas des maladies du sol, voire néfaste puisque la suppression de tout organisme par la désinfection laisse la voie libre à la colonisation par les premiers pathogènes. Des solutions alternatives, comme l'incorporation de compost ayant des propriétés suppressives, sont à envisager sur le long terme.

#### **Désinfecter les structures, parois vitrées, parois des tunnels, écrans etc. (fig. 4).**

Une fois la serre propre, la désinfection de la structure et des supports de culture peut avoir lieu. Les désinfectants sont généralement pulvérisés généreusement jusqu'au point de ruissellement. Les tablettes de cultures sont désinfectées de la même manière. Il existe désormais la possibilité d'utiliser des systèmes avec des mousses qui permettent de réduire la quantité d'eau utilisée et d'améliorer les temps de contact du produit avec la surface. En effet, seul le respect du temps de contact garantit l'efficacité des désinfectants. Ces temps peuvent varier selon les surfaces. Une attention particulière doit être portée aux surfaces rugueuses comme le béton.

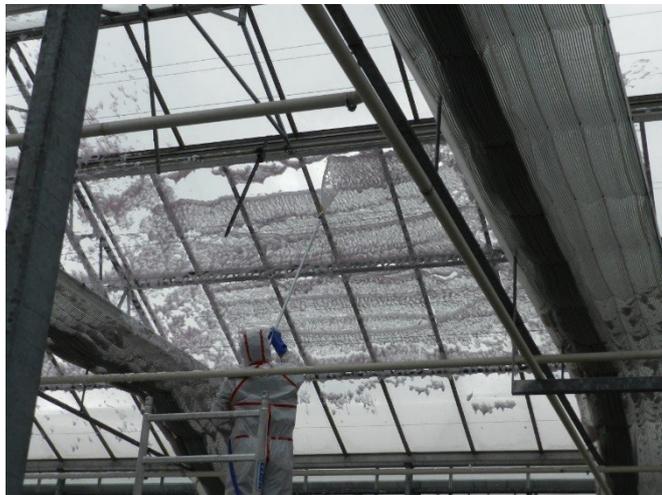


Figure 4. Désinfection d'une serre avec un produit de désinfection moussant (Photo : C. Gilli)

#### **Désinfecter le matériel et l'outillage**

Il est indispensable d'enlever le maximum de matière organique de tout matériel mis en contact avec les cultures (chariot de récolte, caisses de récolte, outils, chariot élévateur, calibreuse, trieuse etc.). Les petits outils (couteaux, scalpels, sécateurs etc.) sont désinfectés par trempage dans une solution de désinfectant (fig. 5).

Les contenants de culture non poreux, les plaques semis, les caisses de récolte sont désinfectés par trempage dans une solution désinfectante avant toute nouvelle utilisation. La solution perdra de son efficacité au fur et à mesure des trempages, il faudra donc la changer régulièrement. Respecter les prescriptions du produit.

Les tuyaux ou gaines de distribution du CO<sub>2</sub> doivent être changés.

Une fois la désinfection terminée, on devrait fermer la serre à clé et la garder propre jusqu'à l'installation de la nouvelle culture.



Figure 5. Exemple de désinfection des outils. Pour éviter l'attente, l'utilisation de plusieurs jeux d'outils est conseillée. (Photo : P. Sigg)

### **Changement de culture suite à une contamination par un virus ou une bactérie.**

Les mesures ci-dessus devront être adaptées en fonction du problème rencontré. Il faudra notamment choisir un produit de désinfection adapté, reconnu efficace contre le virus ou la bactérie. De plus, selon le mode de survie du bio-agresseur, certains aspects de la désinfection devront être approfondis. Par exemple, la désinfection du système d'irrigation dans le cas de bactéries pouvant former des biofilms (voir encadré Biofilm).

### **Désinfection de la solution nutritive**

La majorité des méthodes de désinfection perd en efficacité en présence de matière organique. Donc, dans la plupart des cas, une filtration est nécessaire.

Pour désinfecter le drainage en cultures sur substrat, il existe différentes solutions, plus ou moins efficaces selon les organismes nuisibles. Généralement, le procédé est déjà inclus dans le système d'irrigation.

**La filtration lente sur sable** (fig. 6) est une méthode d'épuration biologique faisant passer l'eau à traiter à travers un lit de matériau filtrant à une vitesse de 0,1 à 0,2 m/h. Le sable est le matériau le plus approprié. Au cours de ce passage, la qualité de l'eau s'améliore considérablement par la diminution du nombre de micro-organismes (bactéries, virus), par l'élimination de matières en suspension et colloïdales et par des changements dans sa composition chimique. Des antagonistes peuvent être ajoutés pour une meilleure efficacité. Selon Pardossi *et al.* (2011) cette méthode convient pour les exploitations de petite taille. Elle élimine complètement les champignons zoospores (*Pythium*, *Phytophthora*) mais partiellement les fusarioses, les virus et les nématodes.

Les informations ci-dessous sur la thermodésinfection et la désinfection à l'ultra-violet sont tirées du livre « Gestion des

effluents des cultures légumières sur substrat » (Le Quillec, 2002).

**La thermodésinfection:** l'efficacité sur les différents micro-organismes dépend du degré de température et de la durée d'exposition de l'eau traitée à cette température. L'efficacité peut varier selon le substrat, notamment s'il contient de la matière organique. Le coût d'investissement est très important.

**L'ultra-violet (fig. 7):** Le principe consiste à générer des rayons ultraviolets au sein d'une chambre d'irradiation. L'efficacité maximale se situe à la longueur d'onde de 253,7 nm. La dose d'exposition nécessaire à la désinfection dépend de la puissance germicide des lampes, de la densité optique de la solution et du temps d'exposition. En UV basse pression, la dose appliquée varie de 120 à 150 mJ/cm<sup>2</sup>. Le drainage peut être mélangé à de l'eau claire avant traitement afin de maintenir un bon taux de transmission. Le mélange est ensuite filtré sur sable et sur tamis à 70 µm de porosité pour éliminer les débris. Le coût d'investissement est modéré.

**Les produits chimiques** visant à protéger les plantes des organismes nuisibles sont considérés comme des produits phytosanitaires (voir encadré) et donc doivent être homologués pour cet usage. Cela inclut les produits utilisés à ces fins dans le drainage.

Comme la plupart des techniques de désinfection sont basées sur l'oxydation, une partie des chélates est détruite durant cette opération. Les métaux liés à ces chélates précipitent. Il faudra donc filtrer la solution après désinfection et augmenter la dose d'injection des éléments détruits.



Figure 6. Filtre à sable pour filtration lente. (Photo : V. Günther)



Figure 7. Système de désinfection de l'eau aux UV. (Photo : V. Günther)

### Désinfection de la terre battue

En 2017, suite à la présence de *Ralstonia solanacearum*, de la chaux vive avec du magnésium a été appliquée à la dose de 1 kg/m<sup>2</sup> pour traiter la terre battue (sol non cultivé) des serres. La chaux vive est un désinfectant, utilisée notamment dans les bâtiments d'élevage. C'est un produit dangereux, très corrosif, à utiliser en respectant les consignes de sécurité. Dans le cas présent, l'eau d'irrigation contaminée provenant du système d'irrigation a été utilisée pour éteindre la chaux vive appliquée au sol. L'eau a ainsi été décontaminée en même temps.

## Produits désinfectants

Les produits utilisés en horticulture pour désinfecter appartiennent à deux catégories: celle des biocides ou celle des produits phytosanitaires. Selon le SECO, les biocides sont des substances actives ou des préparations, utilisées ailleurs que dans l'agriculture, contenant une ou plusieurs substances actives destinées à détruire ou du moins à repousser ou à rendre inoffensifs des organismes nuisibles nocifs (insectes, champignons, bactéries, rongeurs, algues, etc.) par une action chimique ou biologique. Les produits phytosanitaires (PPS) contiennent des principes actifs destinés à protéger les végétaux des organismes nuisibles, à conserver les produits à base de végétaux et à détruire les plantes ou les parties de plantes indésirables.

La liste actuelle des produits phytosanitaires autorisés en Suisse comme désinfectants est disponible auprès de l'Office Fédéral de l'Agriculture (OFAG), notamment via Internet (<https://www.psm.admin.ch/fr/produkte>). Quant aux produits biocides, ils sont gérés, en Suisse, par différents offices dont celui de la Santé Publique (OFSP). Les produits chimiques, y compris les biocides, autorisés en Suisse sont mentionnés dans le registre public des produits disponible sur le site internet de l'OFSP (<https://www.gate.bag.admin.ch/rpc/ui/home>).

La plupart des désinfectants sont désactivés par la matière organique. Il est donc important de bien nettoyer avant de les appliquer. Il est également nécessaire de bien connaître les caractéristiques des produits désinfectants, certains étant corrosifs, d'autres phytotoxiques nécessitent un rinçage soigneux. Lors de l'application, il faut notamment respecter :

- la concentration recommandée d'utilisation du produit,
- la température lors de l'application,
- le pH de l'eau utilisée pour préparer la solution,
- le temps de contact entre la solution désinfectante et la surface à désinfecter,
- la protection de l'applicateur (combinaison, gants, masque, etc.).

## Les biofilms

Selon Briandet *et al.* (2012), d'après les normes en vigueur un désinfectant doit permettre d'abattre 99,999% des micro-organismes ciblés. On est loin d'une stérilisation (ou éradication totale) quand on sait qu'un biofilm peut contenir plus de  $10^9$  bactéries par  $\text{cm}^2$  sur une surface. Dans ce cas, si on applique les normes, un désinfectant efficace pourra laisser plus de 10'000 survivants par  $\text{cm}^2$ . De plus ces normes sont fondées sur des tests réalisés sur des cellules planctoniques, cultivées dans des tubes à essais. L'organisation spatiale des cellules en biofilm n'est jamais considérée ! Il est donc très difficile, voire impossible d'éliminer les bactéries formant des biofilms dans le réseau d'irrigation si celui-ci a été contaminé, notamment par le recyclage du drainage.

## Références

Anonyme, 2016. Les règles et mesures d'hygiène au travail. [http://www.officiel-prevention.com/protections-individuelles/risque-biologique-chimique/detail\\_dossier\\_CHSCT.php?rub=91&ssrub=186&dossid=553](http://www.officiel-prevention.com/protections-individuelles/risque-biologique-chimique/detail_dossier_CHSCT.php?rub=91&ssrub=186&dossid=553) [10.01.2018]

Blancard D., 2009. Les maladies de la tomate. Identifier, connaître, maîtriser. Editions Quae, Versailles, 679 p.

Briandet R., Fechner L. & Dreanno C., 2012. Biofilms, quand les microbes s'organisent. Editions Quae, Versailles, 175 p.

Girault J.J., 1995. La désinfection des serres. PHM Revue horticole 365, 33-36.

Grodan, 2011. Nettoyage et désinfection de la serre.

<http://www.grodan.com/files/Grodan/Marketing%20material/TandS/Preparing%20for%20a%20new%20crop/FR/1-3%20Nettoyage%20et%20désinfection%20de%20la%20serre.pdf> [02.08.2017]

HortitecNews, 2017. Comment lutter contre le virus de la mosaïque du pépino dans les tomates sous-serres ?

<http://www.hortitecnews.com/lutter-contre-virus-de-mosaïque-pepino-tomates-serres/> [10.01.2018].

Le Quillec, 2002. Gestion des effluents des cultures légumières sur substrat. Editions Centre technique interprofessionnel des fruits et légumes, Paris, 197 p.

Lambert L., 2004. Plus de mystères sur la désinfection en serres. Adresse:

<https://www.agrireseau.net/Rap/documents/b22cs04.pdf> [10.01.2018]

Office Fédéral de l'Agriculture (OFAG), Service phytosanitaire fédéral (SPF) – santé des plantes:

<https://www.blw.admin.ch/blw/fr/home/nachhaltige-produktion/pflanzenschutz/pflanzengesundheit-eidg-pflanzenschutzdienst/schutz-vor-besonders-gefährlichen-schadorganismen/ralstonia-solanacearum.html> [01.06.2017].

Pardossi A., Carmassi G., Diara C., Incrocci L., Maggini R. & Massa D., 2011. Fertigation and Substrate Management in Closed Soilless Culture. EUPHOROS report (UNIFI), 63 p.

## Impressum

Éditeur: Agroscope  
Centre de recherche Conthey  
Route des Eterpys 18  
1964 Conthey  
[www.agroscope.ch](http://www.agroscope.ch)

Copyright: © Agroscope 2018